

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SMED**

**Séance du 13 DECEMBRE 2021
Présidence : Didier KHELFA**

N°2021- 55

OBJET : Demande de subventions au CD13, Reliquat du Programme 2021 SMED13 Maître d'ouvrage, intégration dans l'environnement des réseaux de communications électroniques, Communes de CABRIES, COUDOUX, SIMIANE-COLLONGUE

L'an deux mil vingt un et le 13 décembre à 9h45, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni en session ordinaire à Fontvieille.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint :

Le Président expose

Il convient de solliciter, dans le cadre des travaux coordonnés d'enfouissement des réseaux de communications électroniques avec les réseaux électriques, l'aide du département, pour les communes de moins de 20 000 habitants, qui ont une opération sous maîtrise d'ouvrage SMED13.

| N° SMED | COMMUNE | LIEUX DES TRAVAUX | Montant Opération Télécom HT | Dépense subventionnable CD13 Télécom | Subv CD13 Télécom sollicitée |
|-------------------|-------------------|--|------------------------------|--------------------------------------|------------------------------|
| 2021.TEL.SMED.044 | CABRIES | Route de Violesi (Tr 1) | 47 470 € | 44 538 € | 13 361 € |
| 2021.TEL.SMED.082 | COUDOUX | Rue des écoles - Rue Alphonse Daudet et Montée de l'oratoire | 56 886 € | 53 352 € | 16 006 € |
| 2021.TEL.SMED.042 | SIMIANE-COLLONGUE | Avenue Roger Guigon, Avenue André Malraux et Rue Saint Germain | 24 211 € | 22 671 € | 6 801 € |

Il est proposé d'autoriser le Président à :

- Déposer les dossiers de demandes de subventions pour les travaux de génie civil des réseaux de communications électroniques – SMED13 maître d'ouvrage, Reliquat du Programme 2021 (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,

- Solliciter la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

**Après avoir ouï l'exposé de Monsieur Le Président,
Le Comité Syndical à l'unanimité :**

Article 1^{er} : Autorise le Président à déposer les dossiers de demandes de subventions pour les travaux de génie civil des réseaux de communications électroniques – SMED13 maître d'ouvrage, Reliquat du Programme 2021 (pour les Communes de moins de 20 000 habitants) auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône,

Article 2 : Sollicite la subvention maximale au titre du dispositif « aide à l'embellissement des façades et des paysages de Provence » auprès du Conseil Départemental des Bouches du Rhône.

| N° SMED | COMMUNE | LIEUX DES TRAVAUX | Montant Opération Télécom HT | Dépense subventionnable CD13 Télécom | Subv CD13 Télécom sollicitée |
|-------------------|-------------------|--|------------------------------------|---|---------------------------------|
| 2021.TEL.SMED.044 | CABRIES | Route de Violesi (Tr 1) | 47 470 € | 44 538 € | 13 361 € |
| 2021.TEL.SMED.082 | COUDOUX | Rue des écoles - Rue Alphonse Daudet et Montée de l'oratoire | 56 886 € | 53 352 € | 16 006 € |
| 2021.TEL.SMED.042 | SIMIANE-COLLONGUE | Avenue Roger Guigon, Avenue André Malraux et Rue Saint Germain | 24 211 € | 22 671 € | 6 801 € |

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Président,



Didier KHELFA